

**Ordre du jour / Réunion extraordinaire**  
**Jeudi, le 9 juillet 2020 à 19 h 00**

- 1 Ouverture de l'assemblée.
- 2 Adoption de l'ordre du jour.
- 3 Octroi du contrat de réfection des Rangs Papineau et de la Montagne.
- 4 Remplacement et Mise à niveau du système informatique – Eau potable.
- 5 Période de questions relative aux points de l'extraordinaire.
- 6 Levée de l'assemblée.